

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds IA Clarington de revenu à taux variable que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements IA Clarington inc. au 1.800.530.0204 ou à l'adresse fonds@iaclarington.com ou visitez le site www.iaclarington.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création de la série : 4 novembre 2019

Valeur totale du Fonds au 30 avril 2024 : 622,36 millions de dollars

Ratio des frais de gestion (RFG) : 0,94 %

Distributions : Prévoit verser une distribution mensuelle; le montant de la distribution est passé en revue régulièrement et ne cible pas nécessairement un pourcentage fixe de la valeur liquidative de la série.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 30 avril 2024)

Symbole boursier : IFRF

Bourse : TSX

Monnaie : Dollars canadiens

Gestionnaire du Fonds : Placements IA Clarington inc.

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs inc.

Sous-conseiller en valeurs : Wellington Square Capital Partners Inc.

Volume quotidien moyen* : 6 534 parts

Nombre de jours de négociation* : 231 de 252 jours de bourse

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 30 avril 2024)

Cours du marché : 8,59 \$ - 8,80 \$

Valeur liquidative : 8,59 \$ - 8,78 \$

Écart acheteur-vendeur moyen* : 0,56 %

*Source : 2024 TSX Inc. ou ses concédants de licence. Tous droits réservés.

Dans quoi le Fonds investit-il?

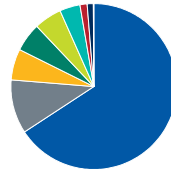
Le Fonds cherche à procurer aux porteurs de parts un flux de revenu mensuel régulier en investissant principalement dans des prêts à taux variable de premier rang, dans d'autres titres à taux variable et dans des titres de créance de sociétés émettrices nord-américaines et mondiales ayant ou non une bonne qualité de crédit.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2024. Si le Fonds a investi dans un ou plusieurs OPC, le graphique de répartition des placements présente la répartition sectorielle des placements des fonds de référence du Fonds, proportionnellement, et, s'il y a lieu, des placements directs du Fonds. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2024)

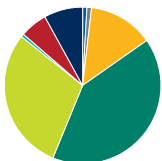
1.	Invesco Senior Loan ETF	3,97 %
2.	Brookfield Corp., 5,823 %, 06-05-2024	2,65 %
3.	Brookfield Corp., 5,828 %, 07-06-2024	2,19 %
4.	Halo Woods LLC, 12,000 %, 31-08-2024	1,41 %
5.	The Cannabist Company Holdings Inc., 6,000 %, 29-06-2025	1,40 %
6.	Halo Woods LLC, 12,000 %, 28-02-2025	1,38 %
7.	Belron Finance Ltd., prêt à terme, 28-04-2028	1,36 %
8.	Mileage Plus Holdings LLC, prêt à terme, 21-06-2027	1,36 %
9.	Aramark Services inc., prêt à terme, 24-06-2030	1,33 %
10.	Owens & Minor Inc., prêt à terme, 29-03-2029	1,33 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :		18,38 %
Nombre total de placements :		125

Répartition des placements (au 30 avril 2024)



Répartition de l'actif

- Emprunts à terme à taux variable 65,77 %
- Titres adossés à des actifs 10,53 %
- Obligations de sociétés canadiennes à rendement élevé 6,06 %
- Obligations de sociétés américaines à rendement élevé 5,57 %
- Placements à court terme 5,40 %
- Fonds de placement - obligations 3,97 %
- Obligations convertibles 1,40 %
- Autres 1,19 %
- Trésorerie et autres actifs nets 0,11 %



Notes de crédit

- AAA 0,87 %
- AA 0,88 %
- BBB 12,86 %
- BB 39,17 %
- B 28,22 %
- CCC 0,59 %
- R1 5,40 %
- Non coté 7,67 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Placements IA Clarington inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans ce Fonds » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

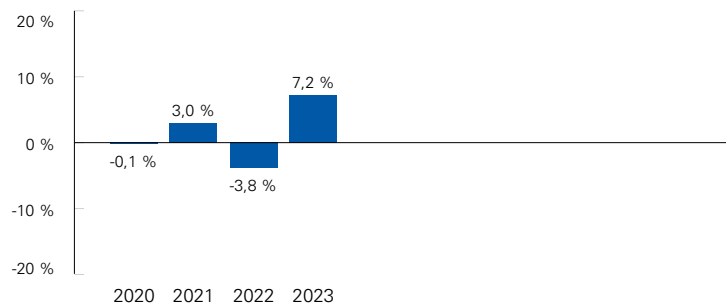
Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des quatre dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant deux de ces années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce Fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du Fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,29 %	31 juillet 2020	vos placement augmenterait à 1 043 \$
Pire rendement	-9,49 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 905 \$

Rendement moyen

La personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série FNB du Fonds depuis la création de la série détiendrait aujourd'hui 1 087 \$, ce qui représente un rendement annuel composé de 1,87 %.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui cherchent à obtenir un flux de revenu potentiel provenant d'instruments à taux variable qui sont liés aux variations des taux d'intérêt;
- dont la tolérance au risque est faible à moyenne;
- qui ont l'intention d'investir de moyen à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du Fonds. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 mars 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation du Fonds.	0,94 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,01 %
Frais du Fonds	0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série FNB du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements IA Clarington inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Placements IA Clarington inc. | Bureau d'affaires

26, rue Wellington Est, bureau 600, Toronto (Ontario) M5E 1S2

Placements IA Clarington inc. | Siège

1080, Grande Allée Ouest, C.P. 1907, Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 1.800.530.0204 | Courriel : fonds@iaclarington.com

www.iaclarington.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

